

## DECLARATION

Par la présente, nous déclarons que la société Deep Green a réalisé en 2003, sur notre site d'Homécourt, un traitement de plus de 20 000 tonnes de terres polluées aux hydrocarbures aromatiques polycycliques par désorption thermique mobile.

La société a travaillé à notre pleine et entière satisfaction et a respecté toutes les conditions environnementales imposées.

Nous avons constaté que toutes les terres dépolluées satisfaisaient aux critères imposés préalablement. Aucun dépassement des normes d'émission n'a été constaté.

En conséquence, nous pouvons attester du sérieux de la société Deep Green.

Fait à Hayange, le 18 mai 2004.



  
L. LEREBOUTET